



## Critères d'admissibilité d'une œuvre

### Biennale internationale 2019

#### Originalité de l'œuvre

L'invité international qui soumet une œuvre à la *Société Canadienne de l'Aquarelle* pour la Biennale 2019 doit se conformer aux critères qui suivent.

Chaque œuvre doit être une création personnelle entièrement originale.

Une œuvre doit donc résulter d'un processus de création où l'ensemble des démarches sont exclusivement le résultat du travail personnel de l'artiste, que ce soit :

- l'inspiration ;
- la documentation ;
- les esquisses préparatoires ;
- ainsi que toute autre démarche.

#### Matériaux utilisés

Les œuvres soumises doivent toujours être produites majoritairement à l'aquarelle (incluant l'aquarelle liquide), mais pourront aussi contenir les matériaux suivants, dans les proportions indiquées ci-dessous.

##### 50% et moins :

- aquarelle iridescente ;
- bâtons aquarelle ;
- crayons aquarelle ;

##### 10% et moins :

- acrylique ;
- aquarelle luminescente ;
- aquapasto ;
- caséine ;
- encre aquarelle ;
- encre de Chine ;
- gouache ;
- pastel sec ;
- pigments en poudre ;
- tempéra.

#### Support

Les supports acceptés pour la création d'une aquarelle sont :

- carton aquarelle ;
- carton illustration ;
- papier marouflé sur toile par l'artiste ;
- papier minéral ;
- papier synthétique ;
- papier végétal ;
- toile de style galerie ;
- toile traitée pour l'aquarelle.

#### Encadrement

Une œuvre peut être vernie ou marouflée. Dans le but d'assurer une certaine uniformité lors de cette exposition, la SCA se charge de l'encadrement des œuvres soumises.

Les dimensions maximales d'une œuvre présentée par un invité international ne doivent pas excéder 560 mm x 760 mm

#### Besoin d'infos supplémentaires

Pour plus d'infos, communiquer avec par courriel avec Diane Boilard :

[dianeboilardsca@icloud.com](mailto:dianeboilardsca@icloud.com)